

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Assurance

1. Chaque participant doit avoir souscrit une assurance personnelle de type responsabilité civile.
2. En cas d'accident de son propre fait, les frais de secours et les frais médicaux seront supportés par l'assurance personnelle du participant (hélicoptère et frais d'hospitalisation notamment).

Règles de sécurité

1. Les enfants de moins de 16 ans devront être accompagnés d'un adulte. Dans le cas contraire, l'accès sera refusé.
2. Le port du casque de VTT/route rigide répondant aux normes CE et des gants sont obligatoires, le port de lunettes est conseillé.
3. Le respect du Code de la route est obligatoire sur les voies ouvertes à la circulation.

Acceptation des risques

La participation à la randonnée nécessite une bonne condition physique, ce qui implique que le participant reconnaît notamment : ne pas être sous traitement médicamenteux affectant ses capacités physiques ou intellectuelles, ne pas être enceinte, ni avoir accouché depuis moins de 6 mois (voir les indications de votre médecin dans ce cas), ne pas souffrir de problèmes cardiaques ou de fragilités articulaires (chevilles, genoux, tendinite, ligaments etc.), avoir une bonne connaissance de ses capacités et limites physiques, ne pas être sujet à des crises d'asthme et d'épilepsie, ne pas être sous l'emprise de l'alcool et/ou de substances affectant ses capacités intellectuelles ou physiques.

Le participant s'engage, également, à respecter les consignes et règles de sécurité qui pourraient, le cas échéant, lui être dispensées, en plus de porter un casque en toutes circonstances, de respecter les règles du Code de la route et de faire preuve de prudence et de discernement dans le cadre de ses déplacements et de l'utilisation du matériel et des équipements prêtés. Le participant est conscient que faire du vélo est une activité hasardeuse, pouvant entraîner des risques d'accidents, de blessures ou de décès et il accepte, en toute connaissance, de supporter les risques inhérents à cette activité. De ce fait, le participant décharge la société LOUYET NAMA SA ainsi que les autres sociétés et partenaires présents sur l'événement, et y compris leurs représentants et employés, de toute responsabilité, à quelque titre que ce soit, en cas d'accident, de décès ou de dommage, ainsi que pour le vol de ses effets personnels y compris celui de son vélo, quelle que soit sa nature, résultant d'une négligence dans la sélection, l'installation, la maintenance, le réglage et l'utilisation des équipements et matériels.

Indemnisation

Le participant accepte, pour lui-même et ses héritiers, d'indemniser, de défendre et de ne pas tenir pour responsable, y compris concernant les coûts et honoraires d'avocats, L'organisateur et les sociétés affiliées à LOUYET NAMA SA, ainsi que leurs représentants et employés, pour toute réclamation et poursuite pour dommages corporels, dommages aux biens et à un tiers, causés directement ou

indirectement par un acte ou une omission survenus suite au pilotage de son vélo.

Droit à l'image

Chaque participant autorise la société LOUYET NAMA SA et/ou toute personne physique et/ou morale qui la substituerait ainsi que tout tiers agissant pour son compte à utiliser, reproduire et adapter les photos, les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître à l'occasion de sa participation à la randonnée L'escapade 3, et ce, sur tous supports utiles (y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires), sur tout réseau de télécommunication privatif ou ouvert, national ou international (notamment Internet, Intranet, Extranet) en nombre illimité, en toutes matières, toutes couleurs et tous formats. Cette autorisation est accordée à titre gratuit, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités applicables et en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée, et ce, pour le monde entier.

Décharge de responsabilité, renonciation à toute réclamation et engagement à ne pas poursuivre

En toute connaissance de ces faits et en considérant votre accord, vous, vos héritiers ou toute personne agissant en votre nom, décharge et renonce à toute action à l'encontre de L'organisation, des sociétés affiliées à LOUYET NAMA SA et leurs représentants et employés pour toute réclamation, demande, responsabilité ou autre dépense de toute sorte envers LOUYET NAMA SA. Votre renonciation et décharge en réclamation doit inclure, sans limitation, toutes les réclamations pour actes de négligence ou omissions que vous pourriez intenter ou menacer d'intenter à l'encontre de L'Organisation, des sociétés affiliées à LOUYET NAMA SA, de leurs représentants ou leurs employés pour tout dommage corporel, y compris la mort, et tout dommage aux biens, en relation directe ou indirecte avec votre participation à la randonnée « L'escapade 3 »

En signant ces conditions vous reconnaissez avoir lu et compris les informations dispensées au sein des présentes ainsi que d'avoir bénéficié de toutes les explications utiles dans le cadre de votre participation à la randonnée « l'escapade 3 ». Vous avez conscience des aptitudes nécessaires pour participer à cet événement et vous reconnaissez les posséder. Vous vous engagez à respecter les règles et interdictions précitées. Etant pleinement actif dans le déroulement de cet événement, vous acceptez les risques notamment liés à la pratique d'un sport et vous dégagez en conséquence et expressément la responsabilité de LOUYET NAMA SA ainsi que celle des autres sociétés et partenaires présents dans le cas où, notamment, vous seriez blessé à l'occasion de votre participation. Enfin, vous reconnaissez que les engagements ainsi souscrits ainsi que la décharge de responsabilité lieront vos héritiers et vos ayants droit.

Fait à _____, le ____/____/____

Entre les 2 parties :

Le participant _____ Et LOUYET NAMA SA représenté par FORET STEPHAN

Signature :